

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 27.03.2023 / 16

LUNDI 27 MARS 2023 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 42
Nombre de pouvoirs : 7
Absents sans pouvoirs : 20
Majorité absolue : 35

L'an **DEUX MIL VINGT TROIS, le 27 MARS**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 21 mars 2023, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaient présents : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BENARD, Mme Vanessa BONHOMME, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, Mme Marianne FLORAT, Mr Alain FOUQUET, Mr Mickaël FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Edwige HAYS, Mme Véronique HOMMAIS, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mr Arnaud JERU, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mme Stéphanie MARTIN, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Pascale PAYNEL, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES, formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mr Jack BOISJOLY, pouvoir à Mme Edwige HAYS.
- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Denis LE GOUT.
- Mme Virginie LAURO, pouvoir à Mme Vanessa BONHOMME.
- Mme Jeannine LECLERC, pouvoir à Mme Stéphanie MARTIN.
- Mme Christine MOTTÉ, pouvoir à Mme Sylvaine HOULLEMARE.
- Mme Estelle PLANCHON, pouvoir à Mr Yohann-Cédric TELLIER.
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.

Absents excusés :

- Mr Patrick BEAUJAN.
- Mme Laure MONTREUIL.
- Mme Chantal POUCHARD.
- Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE.
- Mr Philippe SOETAERT.

Absents :

- Mr Daniel ANTOINE.
- Mme Virginie BARRIERE.
- Mme Evelyne BOUDEVIN.
- Mr Nicolas CHEREL.
- Mme Solène CUDENNEC.
- Mr Régis DUBOIS.
- Mr Thibault ECALARD.
- Mr Jérôme EDON.
- Mr Fabrice FOUCHET.
- Mme Violaine GAUDEMER.
- Mme Véronique LADROUE.
- Mr Mickaël LAFOSSE.
- Mr Arnaud PHILIPPE.
- Mme Pascaline PHILIPPON.
- Mme Audrey QUERUEL.

Mr Didier LALLIER est désigné secrétaire de séance.

FERVAQUES – DEMANDE DE SUBVENTIONS – TRAVAUX DE RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE L'ÉGLISE DE FERVAQUES

La Commune de Livarot – Pays d'Auge a un projet de restauration des peintures murales de l'église Saint Germain inscrite de la Commune historique de Fervaques. Ce projet sera réalisé en plusieurs phases.

Pour l'année 2023, deux phases ont été retenues :

1. L'intervention d'urgence pour un coût qui s'élève à 40 771,00 € HT soit 48 925,20 € TTC
2. L'intervention du chevet pour un coût qui s'élève à 43 063,00 € HT soit 51 675,60 € TTC

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses :

Intervention d'urgence	40 771,00 €
Intervention du chevet	43 063,00 €
Total H.T	83 834,00 €

Recettes :

Etat DRAC – 20 %	16 766,80 €
Etat – DETR (Plan de relance – au titre De la Restauration du petit patrimoine) – 15 %	12 575,10 €
Conseil Départemental – 45 %	37 725,30 €
Autofinancement	16 766,80 €
Total H.T	83 834,00 €

Afin d'obtenir un maximum de subventions pour réaliser dans les meilleures conditions ces travaux, les élus auront à :

- approuver les interventions 1 et 2 pour la restauration des peintures murales de l'église Saint Germain inscrite de la Commune historique de Fervaques qui s'élèvent à 83 834,00 € H.T ;
- solliciter des financements auprès de nos partenaires notamment de la DRAC, de l'Etat au titre de la DETR – Plan de relance – restauration du petit Patrimoine et du Département sur l'année 2023 ;
- donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour mener à terme ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les interventions 1 et 2 pour la restauration des peintures murales de l'église Saint Germain inscrite de la Commune historique de Fervaques qui s'élèvent à 83 834,00 € H.T ;
- **SOLLICITE** des financements auprès de nos partenaires notamment de la DRAC, de l'Etat au titre de la DETR – Plan de relance – restauration du petit Patrimoine et du Département sur l'année 2023 ;
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour mener à terme ce dossier.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 27 mars 2023.



Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20230327-2023-04-05-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2023